

Communiqué de presse Graphax SA

Dietikon, 31. Januar 2023

Graphax s'engage activement pour la réduction du CO₂

L'entreprise Graphax SA, établie à Dietikon depuis près de cinq décennies, fait partie des leaders du marché suisse de la gestion numérique des bureaux et des informations. Outre le développement constant de solutions bureautiques ultramodernes et la mise en œuvre de nombreuses automatisations de processus complexes chez divers clients, Graphax SA a toujours été consciente de la responsabilité des entreprises en général en matière de gestion durable de l'environnement.

C'est pourquoi Graphax SA a calculé l'empreinte CO₂ de l'entreprise. L'empreinte carbone de l'entreprise (Corporate Carbon Footprint, CCF) a été calculée en collaboration avec Climate-Partner, l'un des principaux fournisseurs de solutions pour la protection du climat dans les entreprises.

Qu'est-ce que le CCF exactement ?

Le CCF est la somme des émissions de CO₂ générées par l'entreprise au cours d'une période donnée dans les limites définies du système. Le calcul a été effectué sur la base des directives du Greenhouse Gas Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard (GHG Protocol). L'empreinte carbone ainsi calculée comprend les émissions directes générées au sein de l'entreprise (production d'électricité et de chaleur, flotte de véhicules, gaz volatils) et les émissions indirectes dues à l'énergie achetée, aux voyages d'affaires et aux déplacements des collaborateurs. Les autres émissions indirectes générées en dehors de l'entreprise lors de la production de matières premières et de produits intermédiaires, de la logistique externe, de l'utilisation et de l'élimination des produits ou d'autres processus ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Le contrôle permanent est important.

Les années suivantes, le rapport permet de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints, dans quels domaines des progrès ont été réalisés et où les émissions devraient être encore plus réduites.

Seule la connaissance des chiffres exacts permet d'agir efficacement.

Par exemple, en 2021, les activités commerciales ont généré des émissions de CO₂ de 1'820,10 t CO₂. Pour situer les choses : Les émissions correspondent à l'empreinte CO₂ de 300 Suisses et Suissesses. En Suisse, une personne émet en moyenne 6,06 t de CO₂ par an. Pour le calcul, outre le siège principal à Dietikon, les filiales de Lausanne, Satigny, La Chaux-de-Fonds, Martigny, Lucerne, Gossau, Muttenz, Ostermundigen et l'entrepôt de Pratteln ont été pris en compte.

Graphax est une entreprise climatiquement neutre depuis 2023 !

Entreprise climatiquement neutre, cela signifie que nous avons enregistré nos émissions de gaz à effet de serre, que nous les réduisons continuellement et que nous avons compensé les émissions restantes par des projets de protection du climat. C'est ce que confirme le label „Neutralité climatique“ de ClimatePartner. Il est attribué de manière indépendante et le système informatique de compensation des émissions de CO₂ est contrôlé par TÜV Austria. La neutralité climatique ne concerne pas les autres émissions indirectes qui se produisent en dehors de l'entreprise lors de la fabrication des matières premières et des produits intermédiaires, de la logistique externe ainsi que de l'utilisation et de l'élimination des produits, ou d'autres processus. La compensation des émissions de CO₂ s'effectue entièrement par le biais d'un projet de protection climatique certifié selon des normes internationales.

Pour chaque tonne de CO₂ compensée, un montant d'encouragement est versé à un projet de forêt de montagne afin de cofinancer les semaines d'intervention en Suisse. Dans ce cadre, Graphax s'engage très concrètement pour la protection des surfaces forestières internationales et suisses. En tant que distributeur général suisse de Konica Minolta et de la distribution d'appareils dans le domaine de la bureautique comme les photocopieurs et les imprimantes, mais aussi des systèmes d'impression à haut rendement dans le domaine de l'imprimerie professionnelle, l'entreprise est consciente de la consommation de papier qui en résulte et souhaite s'engager en conséquence pour la protection du climat, en restant proche de la branche. Vous trouverez encore plus de détails sur les mesures prises dans le cadre du suivi de l'ID ClimatePartner sur climatepartner.com/19239-2212-1001.

Quelles sont les prochaines étapes ?

En collaboration avec ClimatePartner, Graphax travaille en permanence à des objectifs de réduction de CO₂. C'est effectivement le parc automobile de Graphax qui génère la plus grande part de CO₂, un phénomène bien connu des entreprises ayant une structure de service décentralisée similaire dans toute la Suisse. La direction réfléchit actuellement à la restructuration du parc de véhicules. Une enquête interne a déjà été menée auprès du personnel afin de déterminer s'il est éventuellement prêt pour l'électromobilité.

La vaste gestion de la chaîne d'approvisionnement sera analysée dans les prochains mois en vue d'une éventuelle optimisation du CO₂. En outre, l'achat de certificats internationaux d'électricité verte fait actuellement l'objet de discussions intensives.

La concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est responsable du réchauffement de la planète. Il est donc nécessaire de réduire les émissions autant que possible. Pour y parvenir, il est judicieux de définir des objectifs de réduction clairs et mesurables - ainsi que de déterminer les mesures et les responsabilités correspondantes. Graphax a déjà élaboré ces dernières.

ClimatePartner recommande de faire la distinction entre les objectifs de réduction à court, moyen et long terme. Certaines mesures peuvent être mises en œuvre rapidement, d'autres nécessitent du temps, car il faut par exemple repenser les processus et les produits ou intégrer la chaîne d'approvisionnement. La réduction doit donc être un processus permanent et, en tant que tel, faire partie de la stratégie de l'entreprise.

Graphax est donc consciente de sa responsabilité dans la gestion active de l'environnement et a déjà pris avec succès quelques mesures de réduction du CO₂. Tous les participants sont conscients qu'il s'agit de processus de longue haleine.

L'entreprise peut certes initier les mises en œuvre techniques et prescrire le plan de mesures, mais la conscience d'une gestion environnementale durable doit se développer chez les collaborateurs eux-mêmes, en tant que partie intégrante de la culture d'entreprise. Les collaborateurs de Graphax SA vivent déjà cette culture et sont très fiers de faire déjà partie de ce progrès.

Graphax SA, dont le siège principal est à Dietikon près de Zurich et qui compte huit filiales en Suisse alémanique et en Suisse romande, emploie environ 190 personnes. Grâce à son large éventail de prestations, l'entreprise fait partie des principaux fournisseurs de technologies innovantes dans les domaines de la gestion de l'information, de la gestion de parcs d'imprimantes et de solutions complètes pour le flux de documents numériques et papier dans l'environnement B2B en Suisse.

Graphax SA

Riedstrasse 10
8953 Dietikon

058 551 11 11
info@graphax.ch
www.graphax.ch